

Tarifs 2013
Dieppe Ville d'Art et d'Histoire et Château-Musée

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 32

LE 14 MARS DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 6 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (à partir de la question n° 6), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 5 à la question n° 16), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 25), M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël (à partir de la question n° 3), Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 6), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n° 6), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n° 5), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 4 et de la question n° 17 à la question n° 36), M. LAPENA Christian (de la question n° 26 à la question n° 36), Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 5).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme DELANDRE Béatrice à Mme RIDEL Patricia (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 4 et de la question n° 17 à la question n° 25), M. LAPENA Christian à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 26 à la question n° 36), Mme AUDIGOU Sabine à Mme LEGRAS Liliane, Mme EMO Céline à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme SANOKO Barkissa à Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 5).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose que lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2012, les tarifs de Dieppe Ville d'Art et d'Histoire et du Château-Musée ont été reconduits pour 2013, dans l'attente d'une réflexion sur la politique tarifaire menée dans le courant du 1^{er} trimestre 2013.

Ainsi, les propositions de tarifs – applicables au 1^{er} juillet 2013 - sont les suivantes :

Dieppe Ville d'Art et d' Histoire :

D'une manière générale, il est souhaité la simplification des tarifs du service pour les visites guidées pour groupes, pour individuels et pour scolaires, afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

Pour les visites guidées pour groupes adultes :

- simplification des tarifs avec :
 - un tarif de base de 85 € (*visite en semaine (musée/ville, pied, en bus ou à vélo)*) et
 - une possibilité d'ajouts de suppléments (*nocturnes, dimanches et jours fériés, anglais, déplacement hors-dieppe*) selon les types de visites,
- augmentation des tarifs de 3,7 % à 17,6 % ,
- suppression du tarif « rallye » (60 €) - non adapté,
- création du tarif « support pédagogique (rallye ou autre) » : 0,50 € / personne,
- une suppression du tarif « Dieppe Gourmande », cette visite étant programmée uniquement en visite pour individuels.

Pour les visites guidées pour individuels :

- augmentation du tarif « Dieppe Gourmande » (12,5 %),
- tarif réduit pour les personnes handicapées.

Pour les visites guidées pour scolaires :

- reconduction des tarifs existants.

Pour les audioguides :

- tarif unique pour la location d'audioguides supplémentaires : 3 €

Château-Musée :

- gratuité pour les organismes de formation dieppois (Greta, Fodeno Éducation et formation, IFCASS, IFSI),
- gratuité pour les accompagnateurs des groupes « gratuits » (écoles primaires, collèges et lycées dieppois, organismes de formation dieppois),

- augmentation des tarifs de visites guidées au musée de 7,8 à 11,1 %.

La réflexion autour des tarifs du musée se poursuit dans le cadre du projet de service et devrait aboutir pour l'année 2014.

Considérant les avis des commissions n° 1 et n° 5 réunies le 4 mars 2013,

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer ces nouveaux tarifs pour Dieppe Ville d'Art et d'Histoire et le Château-Musée, à compter du 1er juillet 2013.

☛ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, ADOPTE les tarifs 2013 – Dieppe Ville d'Art et d'Histoire et Château Musée en annexe par :**

- **32 voix « pour » : Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-Venir, Groupe des Elus Indépendants de Gauche, M. Jean Claude CHAUVIERE – Conseiller indépendant, M. Jacques BOUDIER - Conseiller indépendant «Verts »**
- **7 « abstentions » : Groupe Dieppe Ensemble, Groupe des Elus Centristes**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

**Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--